

CONTRIBUTION DU SECTEUR DE LA MINE SOLIDE DANS LA POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU CAMEROUN : ENJEUX ET LOGIQUES DES ACTEURS

Alfred Mpomzok,

Université de Yaoundé I(Cameroun) mpomzokalfred@yahoo.fr

Iliassou Ndam,

Université de Yaoundé I(Cameroun)

Iliassou.ndam@univ-yaounde1.cm

Résumé

Le Cameroun comme la plupart des pays tropicaux post-indépendances a opté pour une politique de diversification des activités économiques. Le secteur des mines a occupé une place de choix dans l'élaboration de la politique économique du Cameroun de 1960 à nos jours. Ce travail cherche à comprendre la contribution du sous-secteur de la mine solide dans la structuration de la politique économique du Cameroun depuis 1960. La méthodologie retenue est structurée autour de la recherche documentaire et des enquêtes de terrain dans les régions d'extraction minière. Il ressort de ces observations de terrain d'une part que le secteur minier a continué à se structurer après les indépendances et d'autre part qu'il a occupé une place marginale dans la structuration de la politique économique du Cameroun aux cours de la période indiquée. Les pouvoirs publics depuis lors ont toujours pris des mesures pour accélérer la croissance dans ce secteur d'activité malgré les dysfonctionnements dans la gouvernance minière.

Mots clés : mine solide, développement économique, artisanat minier, néocolonialisme, Ahmadou Ahidjo

Abstract

Cameroon, like most post-independence tropical countries, has opted for a policy opting for the diversification of economic activities. The mining sector has occupied a prominent place in the development of Cameroon's economic

policy from 1960 to the present day. This work seeks to understand the contribution of the solid mining sub-sector in the structuring of Cameroon's economic policy since 1960. The methodology adopted is structured around documentary research and field surveys in the mining regions. It emerges from these field observations on the one hand that the mining sector continued to be structured after independence and on the other hand it occupied a marginal place in the structuring of Cameroon's economic policy during the period indicated. Since then, the public authorities have always taken measures to accelerate growth in this sector of activity despite the dysfunctions in mining governance.

Key words: *solid mine, economic development, artisanal mining, neocolonialism, Ahmadou Ahidjo*

Introduction

Le Cameroun devient un Etat indépendant le premier janvier 1960, date à partir de laquelle les nouvelles autorités post-coloniales vont commencer à bâtir une politique économique pour la prospérité du pays. La nouvelle intelligentsia politico-administrative opta pour la diversification des activités de production économique. C'est dans ce contexte que conscient de la présence des ressources minières solides dans son sous-sol, le nouvel Etat engage des chantiers pour l'exploitation et la modernisation du secteur minier. L'objectif ici étant de renforcer la contribution des ressources minières dans la structuration de la politique du développement économique du Cameroun. Le développement du secteur minier passait par quatre principales étapes : le développement de la production, l'organisation commerciale, l'équipement et la coopération internationale en matière de développement.

Le Cameroun est un pays considéré par certains comme « *un scandale géologique* » car doté d'une forte variété de ressources minières : l'or, le diamant, le minerai de fer, le cobalt, le zinc, la bauxite, etc. Ces ressources minières solides sont exploitées de façon artisanale à plus de 90% (PRECASEM, 2016). La montée

des cours des matières premières ces dernières années et les dysfonctionnements observés dans l'économie minière sont à l'origine des réformes entreprises dans ce secteur pour accroître la contribution des mines dans le Produit Intérieur Brut (PIB) du pays. Ces nouvelles réformes cherchent à inscrire l'économie minière au centre de la politique économique du pays.

Les travaux sur la contribution du secteur minier au développement des Etats sont légion. Nfenjou Njoya et al (2011) ont cherché à monter comment l'exploitation minière ou forestière peut constituer un enjeu pour le développement durable au Cameroun. L'une des conditions pour atteindre ce développement durable par l'exploitation des mines s'articule autour de la prise en compte des risques environnementaux dans cette activité (PRECASEM, 2016). L'exploitation minière peut aussi avoir des impacts sur le développement durable dans les zones d'extraction (Bamamen, 2013). Les activités minières dans les pays tropicaux peuvent aussi constituer un levier de développement des communautés locales et c'est à ce titre que Punam Chuhan et al (2020) se posent la question de savoir si en Afrique les communautés locales tirent-elles parti de l'exploitation minière. Quant à Giraud et Nappi (2014) « *leurs travaux accordent une grande importance à des facteurs tels la demande des ressources et le déclin de leur intensité d'utilisation, les changements technologiques ou encore la modélisation économétrique des industries et marchés miniers énergétiques.* ». Ce travail vise à circonscrire la contribution du sous-secteur de la mine solide dans la structuration de la politique économique du Cameroun depuis 1960. Cette étude procède d'une approche méthodologique centrée autour de la revue des littératures, des interviews des acteurs du secteur minier et les observations de terrain.

1. Les enjeux socio-économiques de l'exploitation minière au Cameroun

L'exploitation des mines solides dans toutes ses formes est un stimulant du développement socio-économique. Les mines procurent des revenus tant aux populations riveraines qu'aux entreprises privées. L'Etat bénéficie aussi des activités d'extraction ou d'exploitation minière à travers la collecte des impôts et taxes pour les pouvoirs publics, malgré la faible participation de ce secteur dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB). « *Dans le secteur minier les recettes sont passées de 4 milliards FCfa en 2017 à pratiquement 5 milliards FCfa en 2018* » (Investir au Cameroun, 2022). Les activités minières sont imposables au Cameroun comme partout ailleurs. Le code minier de 2016 prélève sous forme d'un impôt les « *de 25 %, la somme de ce qui doit être prélevé auprès des opérateurs miniers artisanaux semi- mécanisés. Ces 25 % sont constitués de la part de l'État, des 2,2 % d'acompte au titre de l'impôt sur les sociétés et des 5 % de la taxe ad valorem pour ce qui est de l'or* » comme le soulignent Bissou et Etoga (2016) en reprenant un article du code minier (Article 175 du code minier de 2016). Le Rapport ITIE (2012) indique que les recettes des industries extractives ont contribué à hauteur de 1,5 milliard de dollar dans le budget de l'Etat du Cameroun. Toutefois, 97% de cette contribution venait de l'industrie pétrolière.

Dans le contexte actuel de la décentralisation, les Communes engrangent aussi des taxes dans l'exploitation de certaines mines. Pour Mpomzok (2019) , le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) estime que l'extraction minière à petite échelle de l'or est pratiquée dans 77 pays impliquant directement 20 millions de personnes et 85 à 90 millions d'autres personnes qui en dépendent indirectement. Parmi elles, environ 20 à 30% sont des femmes et des enfants.

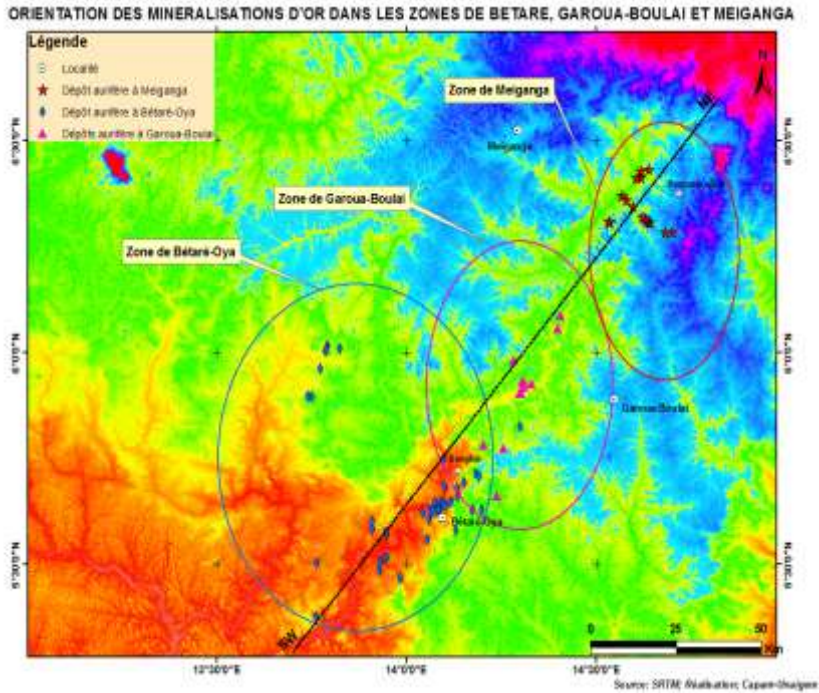
Globalement, au plan mondial, les artisans miniers produisent entre 20 et 30% de tout l'or exploité, soit environ 500 à 800 tonnes métriques d'or par an. L'exploitation minière dans ce cas est pourvoyeuse d'emplois pour les populations locales et celles venues d'ailleurs. L'implantation des sociétés minières entraîne une migration des populations des autres régions du pays vers les zones environnantes des sites d'exploitation. Ces nouveaux migrants deviennent des artisans miniers pour certains et pour d'autres ils s'exercent dans les activités non extractives comme l'agriculture, la pêche et le petit commerce. Ces activités leur permettent d'attirer les revenus issus de l'exploitation minière.

2. Analyse du potentiel de la mine solide au Cameroun

Le Cameroun présente une diversité de produits de la mine solide. Certains gisements sont exploités et d'autres pas. Les ressources minières telles la bauxite et le fer font l'objet des projets qui sont en cours pour leur extraction : le gisement de fer de Mballam dans les Sud –Cameroun et la bauxite de Mini-Martap dans l'Adamaoua sont les cas les plus illustratifs. Toutes les régions du pays ne présentent pas les mêmes potentialités en matière de la présence des mines solides. Les régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord ont un potentiel élevé. Dans ces régions on y trouve en majorité les activités d'extraction artisanale qui se sont développées depuis des décennies. L'orpaillage est devenu ces derniers temps l'une des principales activités économiques de certains villages dans ces régions. Par contre les régions du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest présentent un potentiel marginal. La plupart des grands projets miniers industriels sont localisés à l'Est, au Sud et dans l'Adamaoua. Les deux régions du pays qui concentrent une forte activité d'extraction de la mine solide sont les régions du Sud et celle de l'Est. Dans cette partie du pays l'exploitation des gisements miniers demeure encore très artisanale et très peu

mécanisée. Les principaux produits miniers s'articulent autour de l'Or, du Diamant et le rutile. Pour le cas de l'or, on le retrouve dans le « *Couloir radioactif* », « *Couloir précieux* », « *Couloir à fort contenu aurifère* » (Ntep Gweth, 2001). Exceptées quelques zones où il y a des roches de couverture masquant la radioactivité, comme les schistes de la série du Lom ou de Yokadouma, les zones riches en or sont liées aux zones de forte radioactivité. Avec un contenu aurifère élevé, ce couloir couvre au moins une superficie de 17.000 km² dans sa partie camerounaise (parce qu'une partie se trouve en RCA) et est de direction Sud-Est-Nord-Ouest avec des transversales de direction Sud-Ouest-Nord-Ouest (figure 1). Cette superficie n'inclut pas les parties enfouies par les formations de couverture de Yokadouma et du Dja intérieur et fenêtre du socle radioactif. Sur la base de la radioactivité, trois zones géologiques et métallogéniques ont été établies. Ainsi, il y a, suivant les pronostics d'une mission de la DMG à l'Est en 1994, de l'or dans plusieurs cours d'eau à l'intérieur du couloir radioactif. Il a été constaté que les filons de quartz qui avaient alimenté ces cours d'eau en or étaient presque toujours dans leur environnement immédiat.

Figure 1 : Localités de potentielle présence aurifère au Cameroun



La production des mines solides au Cameroun ne date pas d'aujourd'hui. Les statistiques sont disponibles pour quelques produits miniers pendant la période post-indépendance (tableau1).

Tableau 1 : Production minière globale du Cameroun post-indépendant

Substances	Avant 1969	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Aluminium (t)	526.64 8	46.736	52.3 73	50.6 93	46.2 20	44.1 23	48.8 42

Or (Kg)	407,05 5	7,300	15,0 00	3,00 0	1,56 8	2,58 0	4,42 5
Cassitérite (t) 66 à 70% de SnO2	1.709.2 62	41.600	41.0 00	55.0 00	36.0 00	36.0 00	35.0 00
Calcaire (t) 80% CO3CA	-	-	-	9.00 0	29.2 00	49,2 70	48.0 80
Marbre (t)	-	-	-	1.60 0	800	1.20 0	1.85 0
Pouzzolane (t)	-	-	-	-	-	-	18.6 39
Disthène, corindon, saphir, bauxite, rutile, fer, hydrocarbures					Pour mémoire		

Source : Archives du MINRESI N° 622.1 (671.1) ACT. Activités minières au Cameroun en 1974. Numéro de série 14, 21 octobre 1976, P.4.

Le tableau 1 présente la production minière globale du Cameroun post-indépendant. Il ressort de ce tableau l'évolution de la production de certaines mines solides. L'on note pour certains produits une évolution en dents de scie qui peut témoigner d'un faible investissement pour les activités extractives ou pour la recherche de nouveaux gisements. La production de la Cassitérite produite dans l'Adamaoua a décliné entre 1969 et 1974 de près de 15,86%, tandis qu'au cours de la même période, la production du calcaire a augmenté de 81,28%. La figure 2 localise les sites miniers au Cameroun.

Figure 1 : Carte de localisation des sites miniers au Cameroun



Source : Ministère des Mines, des Industries et du Développement Technologique (2020)

La figure 1 localise les zones ou les sites de production minière au Cameroun. Presque toutes les régions du Cameroun sont concernées par la production des ressources minières extractives. Certains de ces sites sont victimes d'une surexploitation et cela contribue à la hausse de production en fonction du type de ressources minières en présence. Les statistiques récentes indiquent l'état des productions de certaines mines solides au Cameroun qui peuvent être exportées (tableau 2).

Tableau 2 : Evolution des quantités des mines solides exportées

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Exportation de l'or (g)	12720	84700	18700	23500	29704,74
Diamant (carat)	2420,09	3242,19	2700	1804,41	1294,63
Saphir (g)	88010	50025	-	-	-

Source : DM/MINMIDT

Les données du tableau 2 montrent l'évolution des quantités des mines solides (or, diamant et saphir) exportées du Cameroun entre 2013 et 2017. Il ressort de l'analyse une augmentation de l'exportation de l'or de 13,35% au cours de la période en étude. Quant à l'exportation du diamant, elle a connu une baisse de 46,50% en valeur relative. Les données pour le saphir ne sont pas disponibles pour toute la période quoi qu'on observe une baisse d'exportation entre 2013 et 2014 de 43,15%. La baisse des quantités exportées est consécutive à la baisse des productions. La production de ces mines solides se fait généralement de façon artisanale (planche I).

Planche I : Exploitation de l'or à l'Est -Cameroun



Source : Enquêtes de terrain (2019)

La planche I montre l'exploitation de l'or dans certaines mines à l'Est-Cameroun. Cette mine solide est exploitée de façon

artisanale par les populations locales qui n'ont pas assez d'outils modernes de production. Certaines Petites et Moyennes Entreprise (PME) emploient la mécanisation pour exploiter de l'or.

3. La gouvernance minière solide dans la stratégie de développement du Cameroun

L'exploitation optimale des ressources minières est intégrée dans les stratégies de développement du Cameroun depuis les années 1960. L'élaboration des politiques de développement du pays a toujours pris en compte les secteurs extractifs.

3.1. La gouvernance minière pendant la période post-indépendance du Cameroun : la place prépondérante de l'Etat dans la structuration des activités extractives

Le secteur minier du Cameroun indépendant s'est doté dès 1960 de nombreux instruments juridiques dont le plus significatif est la loi minière de 1964 et les nombreux textes subséquents (Loi N° 60-82 du 31/12/1960 et Loi 78-LF-4 du 6 avril 1964). L'adoption du code minier en 2001 et de son décret d'application en 2002 n'est pas le résultat d'un vide juridique, mais plutôt par un souci d'améliorer l'environnement minier et de préparer l'industrialisation du secteur dans le cadre de l'initiative Pays Pauvres et Très Endettés (PPTE). **A** notre sens, le secteur minier camerounais dans la période concernée n'a pas souffert d'un vide juridique, mais plutôt d'une difficulté à faire respecter les lois et règlements miniers à tous les acteurs du secteur. C'est d'ailleurs là une préoccupation qui demeure jusqu'à ce jour. Les activités minières au Cameroun post-colonial peuvent s'étudier suivant les grandes orientations de la politique industrielle du Cameroun que sont les plans quinquennaux successifs, le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI), le Plan d'Ajustement Structurel (PAS). Durant les deux

premiers plans quinquennaux (1961-1966) et (1966-1971), aucun objectif spécifique de développement minier n'était explicitement défini. Il s'est agi de la continuité du programme d'inventaire minier colonial français mis en œuvre par le BRGM. Néanmoins, pour la période de 1966 à 1971, il était prévu « *qu'un effort important sera poursuivi dans le domaine de la prospection et de la recherche, tant minière que pétrolière, en vue de compléter et de préciser les connaissances acquises* » (Ahidjo, 1968). Dans le troisième plan quinquennal (1971-1975), l'objectif minier se résumait en « *l'inventaire des ressources minières, leur mise en valeur* ». Le quatrième plan quinquennal (1976-1981) devait mettre le cap sur « *la promotion d'une industrie lourde pour la valorisation des ressources minérales exploitables...* » (INS, 1983). Cette période se caractérise par l'émergence de l'industrie extractive dominée par le pétrole à partir de 1977, avec une importante contribution économique.

Tableau 3 : Répartition et évolution des investissements des projets miniers de 1976 à 1980 (en millions de FCFA)

Dénomination du projet	Coût total prévu	Investissements réalisés				Total réalisé
		1976/ 1977	1977/ 1978	1978/ 1979	1979/ 1980	
Projet de recherche minière Sud-ouest	893	35	50	65	125	275
Projet de recherche géologique Sud-ouest	1049	-	300	450	-	750
Exploitation de l'or	15	-	5	6	4	15

Bauxite de l'Ouest	74	-	-	-	-	-
Fer de Kribi	...	-	15	490	-	505
Eaux souterraines	1717	1434	183	50	-	1667
Projet de recherche aéroporté	88	78	-	10	-	88
Laboratoire des mines	110	20	30	30	-	80
Total	4030	1567	583	1101	129	3380

Source : Annuaire statistique du Cameroun 1983..., Yaoundé, SOPECAM, 1985, p. 17.

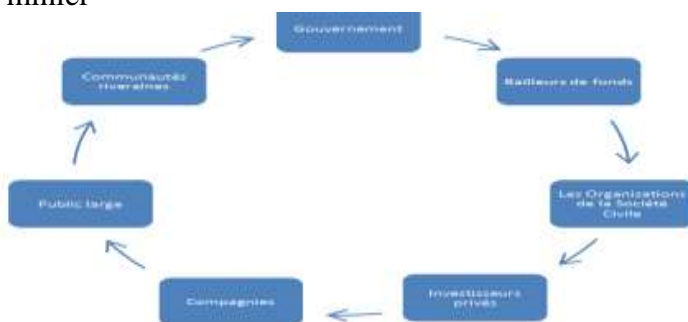
On constate que seul 83,87% du budget d'investissement de ces projets a été investi, du fait d'une insuffisance des fonds. La conséquence est que les surfaces de recherche prévues n'ont pas entièrement été étudiées. C'est le cas du Projet de recherche minière Sud-ouest (Pasquet, 1981). Le projet Or de l'Est, qui portait sur l'évaluation des ressources potentielles des gisements alluvionnaires de la province de l'Est, a été financé à 1,983 milliards de FCFA (Bejot, 2000). Ce projet a permis la mise à jour de quelques indices d'or à Colomines, autorisant potentiellement une exploitation semi-artisanale, ainsi que des réserves de 2 à 3 tonnes d'or sur le site de Mborguene dans la région de Garoua-Boulaï. L'investissement pour l'or a été financé par le secteur privé.

3.2. La gouvernance minière actuelle : la structuration du secteur extractif par l'Etat

Dans la structuration actuelle pour optimiser la production minière, plusieurs acteurs interviennent pour encadrer les activités d'extraction (figure 2) :

- Le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) qui vérifie que le patrimoine forestier et faunique ne soit pas touché par les activités extractives ;
- Le Ministère des Mines, de l'industrie et du Développement Technologique (MINIMIDT) chargé d'appliquer l'élaboration de la politique des industries extractives du pays ;
- Le Ministère des Finances (MINFI) qui se charge de la fiscalité minière ;
- Les sociétés minières qui exploitent les gisements ;
- Les communautés riveraines, la société civile et le public large qui vérifient la durabilité de l'exploitation minière et son impact sur le développement local ;
- Les bailleurs de fonds qui apportent un soutien financier à l'Etat et aux organisations de la société civile
- Le Comité ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives) qui est un organe de mise en œuvre des directives de l'ITIE

Figure 2 : Les acteurs intervenants dans la gouvernance du secteur minier



Source : Bamamen Bisil (2013) et enquêtes de terrain

La structuration du secteur extractif fait l'objet d'intenses préoccupations ces dernières années par les pouvoirs publics. Le nouveau code minier a été adopté en 2001, pour que le secteur minier dont la contribution au PIB se situait à 0,4%, (différent des 20% de la période de la 2ème Guerre Mondiale) redevienne l'un des leviers importants de la relance de la croissance économique du pays. En 2003, de peur que ce nouveau code minier ne reste inappliqué, le gouvernement a créé le CAPAM (Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier). En ce moment le pays faisait face à une crise économique qui l'a porté au rang de « *Pays Pauvre Très Endetté* ». L'un des faits le plus en vue de la nouvelle gouvernance minière est la structuration du secteur minier artisanal avec la création du CAPAM.

Le CAPAM s'est donné pour objectif global de sortir l'artisanat minier des pratiques rudimentaires, de la clandestinité et de l'anarchie, pour en faire un moteur de production de richesses et de réduction de la pauvreté en milieu rural, grâce à la création, la mise en œuvre et l'accompagnement des Gicamines (Groupes d'Initiatives Communes des Artisans Miniers⁷²) et des sociétés coopératives de l'artisanat minier. La création progressive de ces structures devait constituer la première étape de la mise en œuvre du projet CAPAM⁷³. Les sources de financement devaient être le budget d'investissement du MINMEE et les fonds PPTE. Au sujet des produits miniers, le CAPAM prévoyait canaliser dans les circuits formels et par année 2,5 tonnes d'or, 04 tonnes de saphir et 14 000 carats de diamants (CAPAM, 2007). Au sujet de l'implantation des brigades minières dans les arrondissements miniers en 2006, le projet CAPAM a été mis en œuvre dans cinq sites miniers, avec 60 Gicamines (3.000 auto-emplois directs), dont 20 Gicamines en 2005 et 40 nouveaux en 2006, et répartis comme suit :

⁷² Un Gicamine regroupe 50 artisans miniers.

⁷³ Archives du CAPAM "Appui et organisation de l'artisanat minier ...", p.31.

- Bindiba : 12 Gicamines dont 07 nouveaux, 350 artisans miniers pour l'or ;
- Bétaré oya : 20 Gicamines dont 11 nouveaux, (550 artisans miniers) pour l'or ;
- Béké : 14 Gicamines dont 08 nouveaux, (400 artisans miniers) pour l'or;
- Colomine : 10 nouveaux Gicamines pour l'or ;
- Mobilong ; 04 nouveaux Gicamines pour le diamant.

4. La contribution du secteur minier au développement socio-économique du Cameroun

Le potentiel minier du Cameroun est important avec des gisements de classe mondiale, en plus de la perspective de découverte d'autres gisements miniers, et eu égard à de la nature géologique du pays. Le sous-sol camerounais n'est connu qu'à 40%. Le paradoxe qu'offre ce contexte géologique et minier éloquent, et favorable à l'éclosion d'une industrie minière prospère et diversifiée, est que l'essentiel de l'activité minière est longtemps resté dans le secteur de la mine artisanale. Par conséquent, la presque totalité de la production, depuis l'indépendance, a été écoulee dans les circuits clandestins. La part du PIB de l'industrie extractive solide est restée marginale, avec 4.8 milliards de FCFA en 1997/1998, soit 0.08% du PIB. Il a été établi que l'artisanat minier pouvait avoir un impact significatif sur la lutte contre le chômage et la pauvreté, dans le cadre d'une structure étatique organisant et contrôlant l'activité. Le document de Stratégie de Réduction de la pauvreté inscrivait la mine artisanale en bonne place pour lutter contre la pauvreté. Les activités minières artisanales contribuent de façon significative à la réduction du chômage, et par ricochet de la pauvreté. Un grand nombre de personnes travaillent dans l'artisanat minier et la petite mine. Par exemple, en 1999, on

comptait, 650.000 en Tanzanie, 350.000 au Zimbabwe, 300.000 au Mali, 150.000 au Burkina Faso, 60.000 au Mozambique. On estime de 3 à 3.7 millions de personnes travaillant dans les petites mines en Afrique ; 6.7 à 7.2 millions dans les pays de l'Asie pacifique ; 1.4 à 1.6 millions en Amérique latine ; 0.4 à 0.5 millions dans les pays développés (Jonsson et Bryceson, 2009).

Dans la Région de l'Est-Cameroun, il existe en moyenne 10 000 orpailleurs actifs. Il y aurait 5000 artisans miniers qui exploitent le saphir dans la Région de l'Adamaoua. Une étude des investisseurs sud-africains et danois estimait que le revenu des artisans miniers camerounais en 2003 était de l'ordre de 50.000 FCFA par mois. Or, la structuration de l'activité pouvait porter ces revenus à 150.000 FCFA par mois (CAPAM, 2007). Les opérations minières artisanales permettent aussi l'exploitation des gisements miniers marginaux, dont l'exploitation par des méthodes industrielles ne peut pas être économiquement rentable. Toutefois, le secteur minier camerounais contribue faiblement dans la formation du PIB national (tableau4). L'activité minière solide est dominée au Cameroun par le secteur artisanal où l'évasion fiscale est considérable. L'Etat n'engrange pas assez de ressources financières venant du secteur extractif artisanal.

Tableau 4 : Evolution de la contribution du secteur minier dans le PIB national

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de croissance du PIB	3,26	2,88	1,93	3,27	4,14	4,59	5,56
Secteur minier en % du PIB	0,08	0,10	0,14	0,20	0,24	0,26	Non déterminé

Source : Banque Mondiale (2015)

Le tableau 4 montre la faible contribution en valeur relative du secteur minier camerounais entre 2007 et 2013. Il ressort de ces constats qu'entre cette période le secteur minier n'aura jamais atteint 0,50% de contribution dans l'évolution du PIB du pays. Cette situation est le résultat d'une très faible structuration de l'activité minière au Cameroun sans compter de nombreux dysfonctionnements observés dans l'approche de sa gouvernance. Cette situation de faible contribution des secteurs miniers dans l'évolution du PIB national est due aux multiples pertes subies par l'Etat (tableau 5).

Pour l'or, une évaluation du BRGM de 1934 à 1984 révèle que 20 tonnes d'or ont été produites au Cameroun, soit une valeur estimée de 2 milliards de FCFA par an. D'un autre côté, une évaluation sommaire du MINMEE en 1993, dans l'ex-province de L'Est, donnait une estimation minimale de 50kg d'or par mois, écoulés dans les circuits clandestins. Pour ce qui est du diamant, le pays était réputé ne pas être pourvu en diamant. Pourtant le diamant y est exploité artisanalement depuis des décennies, dans les arrondissements de Ketté et Yokadouma. Une évaluation du MINMEE en 1993 donnait une estimation de 800 carats par mois, soit environ 80 millions de FCFA par mois. De plus, à Touboro, des indices significatifs ont été découverts (CAPAM, 2007).

Tableau 5 : Estimation minimale des pertes des revenus de l'Etat par an, dans le secteur minier (en FCFA)

Produits	Vente des produits	<i>Taxe ad valorem</i>	Droits fixes et redevances	Total
Or	3.000.000.000	150.000.000	20.050.000	3.170.050.000
Saphir	10.000.000.000	800.000.000	50.000.000	10.850.000.000
Diamant	1.000.000.000	50.000.000	5.000.000	1.055.000.000
Total	14.000.000.000	1.000.000.000	75.050.000	15.075.050.000

Source : Archives du CAPAM (2015)

NB : *Taxe ad valorem* avant l'adoption du code minier : or, diamant, saphir, 5%. Ces estimations concernent une activité anarchique, non soutenue, non encadrée.

L'analyse du tableau 5 qui porte sur les estimations minimales des pertes des revenus de l'Etat par an dans le secteur minier illustre à suffisance l'évasion fiscale dans le secteur des mines solides au Cameroun. Les pertes annuelles sont estimées à près de 15 milliards de FCFA.

5. Les problèmes du développement des activités extractives au Cameroun

L'artisanat minier connaît cependant de nombreuses faiblesses et de grands risques (intoxications et blessures d'inondation, de glissements de terrain, effondrement des tunnels mal construits). La plupart des artisans mineurs perçoivent des revenus trop faibles pour les sortir de la pauvreté. En termes de valeur ajoutée, la productivité est faible et les marges de profit sont très réduites. Dans de nombreux cas, l'environnement de travail est trop instable pour motiver l'investissement à long terme.

Dans le secteur industriel de la mine solide, les problèmes soulignés sont les suivants :

- Les besoins limités du marché intérieur et extérieur pour exploiter la bauxite camerounaise ;
- Les problèmes liés aux infrastructures de transports et des sources d'énergie constituent un véritable handicap pour l'industrialisation du secteur de la mine solide au Cameroun ;
- Le coût élevé des investissements miniers découragent les grands groupes miniers mondiaux à investir dans les nouveaux gisements miniers au Cameroun ;

- La complexité dans le montage des projets miniers et la fluctuation régulière des cours constituent des facteurs limitants à tout nouvel investissement.

Discussion

Au Cameroun, les activités du secteur de la mine solide contribuent peu au développement socio-économique du pays. Dans d'autres pays comme la Zambie, les activités minières constituent la cheville ouvrière de l'économie nationale et pourtant cette activité est aussi dominée à plus de 63% par le secteur artisanal (Mpomzok, 2019). La canalisation des produits miniers, dans les circuits formels, contribuerait de façon sensible au développement économique du pays. Plusieurs pays, avec une exploitation minière artisanale, occupent une place respectable dans le monde minier qui soutient leur économie. A titre d'illustration, la production diamantifère annuelle officielle de la RCA est de 400.000 à 800.000 carats, uniquement par des moyens de l'artisanat minier et de la petite mine, soit un chiffre annuel de plus de 50 milliards de FCFA. En Tanzanie, 70% des revenus de l'exploitation minière (49 millions \$US ou 30 milliards de FCFA) en 1992, provenaient de la petite mine.

Dans les régions productrices des mines solides au Cameroun, les principes du développement durables ne sont pas respectés. Les sociétés minières ne respectent pas les normes environnementales en matière de production, tout comme la population locale. Les travaux de Bamamen Bisil (2013) montrent que l'exploitation minière dans le massif forestier de Ngoyla-Minkom « *est fortement génératrice d'impacts environnementaux* ».

Les dysfonctionnements observés dans les activités d'exploitation de la mine solide au Cameroun se retrouvent aussi dans d'autres pays du continent comme le souligne les travaux de Chuhan et al (2020). Quant à Vircoulon (2013), le secteur

minier est aussi source de nombreux dégâts environnementaux et susceptible d'entraîner et d'aggraver certaines crises socio-politiques comme à l'Est de la République Démocratique du Congo. Lickert (2013) estime la faiblesse de l'Etat camerounais dans l'encadrement du secteur facilite de nombreux amis et la « *prédation économique* » dans le domaine.

Conclusion

Ce travail avait pour objectif de montrer la contribution du secteur de la mine solide dans la structuration de la politique du développement économique du Cameroun depuis l'indépendance. Il ressort des analyses que le Cameroun dispose de nombreux sites miniers dans presque toutes les régions. La part du PIB de l'industrie extractive solide est restée marginale, avec 4.8 milliards de FCFA en 1997/1998, soit 0.08% du PIB. Au sujet de l'implantation des brigades minières dans les arrondissements miniers en 2006, le projet CAPAM a été mis en œuvre dans cinq sites miniers, avec 60 Gicamines (3.000 auto-emplois directs), dont 20 Gicamines en 2005 et 40 nouveaux en 2006. Toutefois, l'exploitation minière est demeurée dans l'ensemble très artisanale. Les tentatives d'industrialisation de la mine solide n'ont guère prospéré du fait des pesanteurs économiques et infrastructurelles. Le gouvernement à travers le nouveau Code minier de 2001 entend moderniser et bien structuré le secteur d'activité extractive qui contribue très peu dans la formation du PIB national. La faible contribution du secteur minier solide à la création des richesses ne peut qu'impacter tant les zones productrices que sur l'ensemble de l'économie camerounaise. Le gouvernement camerounais avec l'aide de la coopération internationale saisira-t-il les opportunités qu'offrent la montée actuelle des cours des matières premières minières pour remettre le secteur minier au centre de ses priorités de développement ?

Bibliographie

Ahmadou A. (1968). *Dix ans au service de la nation*, Bureau Politique de l'Union Nationale Camerounaise, Editions Paul Bory, Monaco, 1968

Annuaire statistique du Cameroun. (1983). *Document du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire*. Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, Yaoundé, SOPECAM,

Banque Mondiale. (2016). *Evaluation stratégique environnementale et sociale du secteur minier au Cameroun, document principal*, tome1, En ligne, www.google.fr

Bejot J.P. (2000). *Mines et énergie*. Jeune Afrique économie, Numéro hors-série, le Cameroun cap sur l'an 2000, pp. 411-416.

Bissou M., Etoga E. (2020). *Partage des revenus tirés du secteur minier en Afrique et impacts sur la réforme minière, cas du Cameroun* », en ligne, www.pwyp.org

CAPAM. (2007). *Appui et organisation de l'artisanat minier camerounais-CAPAM, avant-projet d'exécution*, ronéo.

CAPAM. (2003). *Appui et organisation de l'artisanat minier du Cameroun*. projet soumis au Comité Consultatif et de Suivi de la Gestion des Ressources PPTE, Yaoundé, CAPAM, octobre 2003

Chuhan-P Andrew L., Bryan C. (2020). L'exploitation minière en Afrique : les communautés locales en tirent-elles parti ? » Collection *L'Afrique en développement*. Washington, DC

Giraud P-N. et Caminé N. (1994). L'économie minière ou pétrolière : deux familles résident ? sous le même toit. *Revue d'analyse économique*, vol. 70, n° 4, décembre 1994

Jonsonn J.B. and Bryceson D.F. (2009). Rushing for Gold: Mobility and Small-Scale Mining in East Africa, *Development*

and Change Vol. 40, n° 2, International Institute of Social Studies, La Haye, 2009, pp. 249-79.

Journal investir au Cameroun (2018). « *Mines Les recettes issues du secteur minier du Cameroun passent de 4 à 5 milliards FCfa* », édition du 22 Novembre 2018, en ligne, www.google.fr

Lickert V. (2013). La privatisation de la politique minière au Cameroun : enclaves minières, rapports de pouvoir trans-locaux et captation de la rente. *Politique africaine* 2013/3 (N° 131), pages 101 à 119

Loi 78-LF-4 du 6 avril 1964 fixant l'assiette, les taux et modes de recouvrement des droits fixes, redevances et taxes minières ; loi 68-LF-13 portant modification de la ; Loi 78-LF-4 du 6 avril 1964 fixant l'assiette, les taux et modes de recouvrement des droits fixes, redevances et taxes minières

Mpomzok A. (2019). "*L'Exploitation de la mine solide au Cameroun de 1884 à 2012*. Thèse de doctorat Ph.D en histoire, CFRD/FALSH, Université de Yaoundé 1, 2019

Nfenjou M. L. (2011). *Exploitation minière et forêts : Enjeux pour le développement durable au Cameroun*. 16^e Colloque international en évaluation environnementale organisé par le SIFFE (du 12 au 15 septembre 2015) Yaoundé-Cameroun

République du Cameroun (2012). Rapport ITIE sur le secteur minier

Ntep Gweth P. (2001). *Les ressources minérales du Cameroun. Notice explicative de la carte thématique des ressources minérales du Cameroun sur un fond géologique*. Yaoundé, SOPECAM, juillet 2001.

Pasquet J.F. (1981). *Résultats de la prospection minière du Sud-Ouest Cameroun, campagne 1980, coupes géologiques et prospection entre Mbalmayo et la rivière Dja secteur C3*. . Rapport BRGM-Direction des Recherches et du Développement Minier" 81RDM047 AF, juin 1981

PRECASEM (2016). *Rapport final de mission Évaluation organisationnelle, technique et financière du Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier (CAPAM)*.

Vircoulon T. (2013). Les minerais d'Afrique, entre conflits et développement. *Politique étrangère 2013/2 (Été)*, pages 82 à 84